

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le lundi 4 février 2019, à l'hôtel de ville du même endroit à 20 h.

Cette séance est sous la présidence du maire Yvan St-Pierre.

Sont présents les conseillers(ère) :

	David Landry	conseiller poste #2
	Rémi Caissy	conseiller poste #3
	Rachel Dugas	conseillère poste #4
	Julie Allain	conseillère poste #5
	Sandra McBrearty	conseillère poste #6
Est absente :	Geneviève Labilloy	conseillère poste #1

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, est présente.

023-02-2019

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance ouverte à 20 h et souhaite la bienvenue à tous.

024-02-2019

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la demande du maire, Yvan St-Pierre, le conseiller David Landry, fait lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 février 2019, qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Rapport des membres du conseil
5. Adoption du procès-verbal du 7 janvier 2019
6. Correspondance
7. Finances (comptes pour approbation et rapport mensuel)
8. Demandes de dons
9. Demande d'appui-Marathon Baie-des-Chaleurs 2019
10. Mandat pour enchérir et acquérir au nom de la Municipalité de Nouvelle, les immeubles pour non-paiement des impôts fonciers
11. Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes
12. Période de questions pour le public
13. Clôture de la séance
14. Levée de la séance

Suite à cette lecture, il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

025-02-2019

3. CONSTATATION DU QUORUM

Le maire, Yvan St-Pierre, constate qu'il y a quorum. La séance peut-être tenue.

026-02-2019 **4. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

À tour de rôle, les membres du conseil font état des rencontres et des actions effectuées au cours du dernier mois.

027-02-2019 **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JANVIER 2019**

Les conseillers ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance du 7 janvier 2019, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

028-02-2019 **6. CORRESPONDANCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, fait un résumé de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

029-02-2019 **7. FINANCES (COMPTES POUR APPROBATION ET RAPPORT ET DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES)**

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés et des comptes à payer au montant total de 227 190,57\$ (comptes payés au cours du mois, 106 070,47\$ (salaires inclus), et des comptes à payer de 121 120,10 \$).

Que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés pour décembre 2018 au montant de 33 091,51\$

Un état des revenus et dépenses est déposé au conseil municipal.

030-02-2019 **8. DEMANDES DE DONS**

Considérant les demandes de dons suivantes :

- Club des 50 ans et + (Journée de la femme)
- Centre d'éducation des adultes de Maria (Méritas 2018-2019)
- Jour de la Terre (Commandite)
- Relais pour la Vie (Société du cancer)
- CALACS (Activités d'autofinancement)
- Société d'Agriculture New Richmond Inc. (Exposition Agricole)
- Génér'Action (Jeux des 50 ans et plus)

Considérant le poste budgétaire pour les dons en 2019.

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil autorise les dons suivants :

- Club des 50 ans et + (Journée de la femme) 2 viniars 80\$
- Centre d'éducation des adultes de Maria (Méritas 2018-2019) 50\$
- Jour de la Terre (Commandite) Refusé
- Relais pour la Vie (Société du cancer) Refusé
- CALACS (Activités d'autofinancement) 50\$
- Société d'Agriculture New Richmond Inc. (Exposition Agricole) Refusé
- Génér'Action (Jeux des 50 ans et plus) Refusé
-

031-02-2019

9. DEMANDE D'APPUI/MARATHON BAIE-DES-CHALEURS 2019

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Nouvelle s'engage à appuyer le Marathon Baie-des-Chaleurs pour la tenue de ses activités qui se tiendra le dimanche 2 juin 2019.

Que la Municipalité de Nouvelle offre gracieusement les ressources humaines et matérielles nécessaires afin de rendre cet événement l'un des plus rassembleurs de notre belle région.

032-02-2019

10. MANDAT POUR ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE, LES IMMEUBLES POUR NON- PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS

Considérant que la Municipalité a déposé des dossiers pour le défaut d'effectuer le paiement des taxes municipales reliées à certains immeubles de la municipalité;

Considérant la procédure de vente de ces immeubles par la MRC d'Avignon pour non-paiement des impôts fonciers;

Considérant que la Municipalité peut enchérir et acquérir des immeubles lors de la vente pour défaut de paiement des taxes conformément à l'article 1038 du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Arlene McBrearty, directrice générale et secrétaire-trésorière, et/ou Joanie Arsénault, adjointe administrative à titre de mandataires en vue d'enchérir et d'acquérir, pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, pour les cas qui seront mis en vente par la MRC d'Avignon, en avril prochain.

033-02-2019

10. POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE OU SEXUEL AU TRAVAIL ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES

Considérant que plusieurs modifications à la Loi sur les normes du travail, découlant de l'adoption par l'Assemblée nationale, au mois de juin 2018, du Projet de loi 176 (LQ 2018, c.21);

Considérant à partir du 1^{er} janvier 2019, les municipalités doivent se doter d'une politique de prévention du harcèlement psychologique et devront la rendre disponible à leurs salariés;

Considérant que la Municipalité de Nouvelle a adopté en 2016 une politique portant sur le harcèlement psychologique ;

Considérant qu'il est important de mettre à jour cette politique;

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes.

Qu'une copie de cette politique soit remise à chaque employé avec un accusé de réception.

034-02-2019 **12. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Le maire et les conseillers répondent aux questions posées.

035-02-2019 **13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance close.

036-02-2019 **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy que la séance soit levée à 20 h 15.

Yvan St-Pierre,
Maire

Arlene McBrearty
Directrice générale et secrétaire-trésorière